

Réunion de chantier exceptionnellement avancée au mercredi après-midi qui n'a duré qu'une demi-heure. Les équipes de chantier venaient de s'en aller, et pour changer les lieux étaient bien silencieux.

La pose des coffrets encastrés en façade suit son cours.

Ici au n° 23 nous attendions la venue de son propriétaire souvent en région parisienne, à qui les intervenants avaient demandé à pénétrer dans l'habitation, car la pose du coffret présentait un risque. Cette visite a permis de lever toute inquiétude, et l'installation a pu se faire.

Le n° 35 posait problème, car actuellement à la vente. La propriétaire devait très rapidement faire une demande de devis de branchement des eaux usées et potables à la SAUR.

Monsieur MAYNADIER a eu la réponse du bailleur qui refuse le montant du devis de la SAUR (c'est son droit) il peut le refuser.

C'est regrettable, car les canalisations sont à ce jour apparentes.

En refusant le devis chiffré, son acheteur sera contraint de faire une demande, et de recasser la chaussée pour se repiquer

Lorsque tous les travaux seront achevés, d'ici un mois encore, une analyse bactériologique sera faite avant le raccordement à l'existant.

Prochaine réunion de chantier : **Judi 28 Septembre 2017 à 9h00 sur site.**